

Ce ne fut que dix ans après son mariage que Champlain eut la consolation de pouvoir emmener sa chère épouse en Canada. L'on conçoit aisément qu'il eût été cruel d'exiger de cette enfant, élevée dans un milieu comme Paris, de venir plus tôt à Québec, bourg presque désert, dépourvu de tout amusement. Même en 1620, son voyage était peut-être prématuré. La société de Québec ne comptait encore que quatre ou cinq personnes du sexe, n'ayant aucunes prétentions aristocratiques, et s'occupant plutôt de l'éducation de leurs enfants que des plaisirs du monde.

Avant que de quitter Paris, Hélène Boullé avait dû comprendre qu'elle serait exposée aux ennuis de l'isolement.

A cursive handwritten signature of Hélène Boullé, written in dark ink. The signature is fluid and elegant, with a long, sweeping tail on the final letter.

Autographe d'Hélène Boullé

Si elle n'en avait pas calculé la somme d'inconvénients, jamais elle n'eût montré autant de résignation à son sort. Le courage qu'elle déploya

en entreprenant la traversée de l'océan, ne faiblit pas devant les ennuis de la vie solitaire, à côté d'artisans et d'ouvriers. Mais l'affection pour son mari suppléait à tout, et l'on peut ajouter que les consolations de la religion lui aidèrent puissamment à rompre la monotonie de son existence en Canada.

L'histoire rapporte que madame Champlain, devenue l'hôte de la modeste habitation de la basse-ville, consacrait beaucoup de son temps à l'étude de la langue algonquine, et s'occupait aussi de catéchiser les petits sauvages. C'est par là qu'elle sut s'attirer l'affection de ces barbares. La mode du temps voulait que toute personne de qualité portât à sa ceinture un petit miroir de toilette. Les naturels étaient émerveillés de voir se reproduire exactement leurs traits derrière cette glace